

# Un œil sur



# Défense

## Géopolitique et Sécurité

N°228, juin 2026

### La France comme (im) puissance agricole

Par Thierry Pouch

*Economiste, chef du service études et prospective de Chambres d'agriculture France, chercheur associé au Laboratoire Crieg-Regards de l'Université de Reims Champagne-Ardenne.*

Dans son ouvrage publié en 1962, *Paix et guerres entre les nations*, Raymond Aron revenait sur ce qu'il considérait comme des attributs de la puissance d'une nation, et sur ce qui la conduisait à exercer, à quelque degré que ce soit, une influence dans les relations internationales. Parmi ces attributs, on trouvait en particulier les ressources naturelles. Si l'on pense spontanément aux ressources énergétiques, minières, l'importance stratégique de l'agriculture passait un peu au second plan. Or, et l'état présent des relations internationales le montre, les produits agricoles constituent un aspect de la puissance d'une nation. C'est pourquoi, au regard de son histoire agricole sur la période allant de 1960 à aujourd'hui, de sa surface utile, de la variété de ses productions, la France s'est incontestablement dotée d'un instrument de puissance. Le rang qu'elle occupait dans le jeu des relations économiques internationales jusqu'à très récemment, elle le doit aussi à son agriculture et aux performances réalisées durant soixante ans.

A l'heure où la puissance semble plutôt passer par la technologie, par une maîtrise des ressources numériques, par l'affirmation d'une immatérielle de l'économie et des structures productives, par des outils de défense, faire des ressources agricoles un levier de la puissance a quelque chose de déroutant. Pourtant, l'économie mondiale a accumulé depuis 2008 une succession de chocs qui sont autant de forces de rappel redonnant au propos de Raymond Aron une certaine légitimité<sup>1</sup>. Plus récemment, des économistes ont rappelé que la transition vers une économie de l'immatériel, de la connaissance, pourrait rendre superflu l'importance des ressources naturelles, les biens à forte intensité informationnelle se substituant à ceux, plus matériels, issus notamment de l'agriculture et de l'alimentation.

De ces chocs multiples a surgi une force de rappel installant au premier plan les ressources agricoles, parallèlement à celles, énergétiques ou minières<sup>2</sup>. Car faute d'avancée dans les investissements pouvant faire émerger et s'affirmer un nouveau régime alimentaire partagé par les sociétés, offrant ainsi une élévation de la rentabilité du capital investi, davantage sur le maillon numérique, sur l'agronomie, se démarquant des intrants minéraux, les besoins en biens alimentaires conventionnels demeureront primordiaux, parce qu'ils répondent aux besoins matériels de l'existence humaine et apparaissent de ce point de vue convoités à l'échelle mondiale.

<sup>1</sup> Voir Raymond Aron, *Paix et guerre entre les nations*, Paris, éditions Calmann-Lévy, 1962.

<sup>2</sup> Se reporter par exemple à Eric Bosserelle, « La guerre économique : forme moderne de la guerre », *Revue française de socio-économie*, numéro 8, 2011, p. 167-186. Voir également Robert Boyer, *Une théorie du capitalisme est-elle possible ?* Paris, éditions Odile Jacob, 2004.

# Un œil sur



# Défense

## Géopolitique et Sécurité

Confrontée à une concurrence désormais mondialisée, à des accords de partenariat commerciaux porteurs de risques concurrentiels accentués, affaiblie par des réformes de la *Politique agricole commune* (PAC) qui soutient de moins en moins les agriculteurs, la France est-elle encore une puissance agricole, capable de maintenir un rang dans la hiérarchie des nations exportatrices de biens agricoles et alimentaires, ou bien est-elle déjà entrée dans la catégorie des impuissances en ce domaine, l'érosion de sa compétitivité en constituant l'une des manifestations les plus saillantes ?

### Devenir une puissance agricole

Rien ne prédisposait la France à devenir une grande puissance agricole à partir de la fin des années 1960. S'il est vrai qu'elle était dotée, au sortir de la guerre, d'une surface agricole utile importante, il lui manquait l'impulsion politique propice à la placer sur les rails de la modernisation de ses structures et de ses pratiques productives. Durant l'entre-deux-guerres, la tentation de réformer l'agriculture avait germé, comme en témoigne notamment l'expérience du Front Populaire, mais cette perspective fut vite entravée, pour ne pas dire refermée, en raison d'un certain conservatisme politique indissociable de la structure sociale de la France<sup>3</sup>.

Il faut attendre le début des années 1960 pour prendre la mesure du changement radical qui est demandé à l'agriculture, pour qu'elle accepte de contribuer à la modernisation des structures productives de l'économie nationale. L'impulsion viendra du Marché commun et de la PAC, mais parallèlement aussi des Lois d'orientation françaises de 1960-62. Mécanisation, recours aux intrants minéraux, endettement à des conditions favorables, autant de leviers qui, rapidement, vont propulser le secteur agricole sur la voie des gains de productivité, qui enclenchent une dynamique d'auto-suffisance, et, par la formation de surplus, sur celle de l'exportation de produits agricoles et alimentaires.

En pleine guerre froide, la France accède au rang de grande puissance, non seulement par son industrie nucléaire, mais aussi par l'apport décisif de son secteur agricole. Elle entraîne dans son sillage l'Europe communautaire en la dotant d'un attribut de la puissance, l'agriculture. Deuxième nation mondiale exportatrice de produits agricoles et alimentaires derrière les Etats-Unis, le poids agricole de la France permet à l'Union européenne, d'accéder au rang de première exportateur mondial devant les Etats-Unis. Une rivalité entre les Etats-Unis et l'UE s'installe dès la fin des années 1970. Le secteur agricole français, par ses performances et sa conquête des marchés mondiaux, fait alors partie de ces moyens propices au développement d'un *Soft Power*. Car au-delà de l'aspect quantitatif et de la contribution de la France aux grands équilibres vitaux de la planète, produire et exporter, c'est aussi transmettre un savoir-faire, une qualité des produits, un ancrage territorial.

---

<sup>3</sup> Se reporter à Thierry Pouch, « Le tournant mal négocié de la reconstruction agricole en France après la Première guerre mondiale (1920-1939) », *Revue de l'OFCE*, numéro 171, p. 175-198.



### L'entrée dans l'impuissance

Une telle montée en puissance occasionne une réaction de la part des Etats-Unis, qui avaient jusque-là toléré la PAC et l'autonomisation de l'UE en matière d'approvisionnement alimentaire. A quelques encablures de la fin de la guerre froide, Washington contre-attaque en imposant une négociation commerciale au GATT (1986-1994), qui oblige Bruxelles à démanteler partiellement ses dispositifs de soutiens agricoles. La réforme de la PAC de 1992, deux ans avant la signature de l'accord commercial de Marrakech, préfigure un processus d'érosion de la puissance agricole de la première puissance agricole de l'UE, la France. On croyait pourtant à l'époque que le multilatéralisme, ouvrant la voie à une sorte de cité planétaire, constituerait le vecteur d'un ordre mondial dans lequel les nations aplaniraient leurs différends commerciaux<sup>4</sup>.

Avec l'ouverture commerciale et le désarmement des protections dont bénéficia jusque-là le secteur agricole qui en découlait, la croissance des échanges s'est conjuguée avec l'affirmation des intérêts commerciaux nationaux bien compris. Très rapidement après l'entrée en vigueur de l'accord de Marrakech, l'agriculture française commença à perdre des parts de marché au détour des années 2000, d'abord par l'affirmation de l'Allemagne et des Pays-Bas, puis par l'essor du Brésil et de la Chine. Elle rétrograde en passant du second au sixième rang des principaux exportateurs mondiaux. Une dynamique qui ne connaîtra pas d'interruption, en dépit de périodes de sursaut, au point qu'en 2025, la balance commerciale agroalimentaire de la France frôle pour la première fois depuis 1978, le déficit. La puissance d'hier a muté en une forme d'impuissance, les réformes de la PAC n'arrangeant rien.

On peut voir dans cette trajectoire l'effet d'une concurrence qui s'est élargie au gré de la mondialisation et des accords de libre-échange que négocie et signe la Commission européenne. C'est la logique cruelle dont est porteuse de l'économie. Ce déclin n'empêche par surcroît nullement de rappeler que la France demeure un grand pays agricole (16% de la production totale de l'Union européenne mais elle était de 19% en 2014), et figure parmi les principaux pourvoyeurs de denrées dans le monde, que ce soit en céréales ou en produits laitiers, sans oublier la viticulture et le sucre<sup>5</sup>.

***La France demeure un grand pays agricole (16% de la production totale de l'UE mais elle était de 19% en 2014), et figure parmi les principaux pourvoyeurs de denrées dans le monde, que ce soit en céréales ou en produits laitiers, sans oublier la viticulture et le sucre. Thierry Pouch***

---

<sup>4</sup> Se reporter à Bertrand Badie, *L'impuissance de la puissance. Essai sur les nouvelles relations internationales*, Paris, éditions Fayard, coll. « L'espace du politique », 2004.

<sup>5</sup> Voir Sébastien Abis et Thierry Pouch, *Agriculture et mondialisation. Un atout géopolitique pour la France*, Paris, SciencesPo Les Presses, 2013, ainsi que Sébastien Abis et Thierry Pouch, *Géopolitique du sucre*, Paris, éditions IRIS, 2023.

# Un œil sur



# Défense

## Géopolitique et Sécurité

Ce déclassement de la France sur le périmètre agricole est toutefois à la source d'un questionnement profond. Une érosion de la puissance agricole qui s'inscrit dans une période agitée de l'histoire du monde, où précisément l'agriculture et l'alimentation sont redevenues des dimensions stratégiques, lisibles sur l'agenda géopolitique international. L'agriculture voit son importance renforcée dans le jeu des relations internationales. D'abord parce qu'il faut continuer à nourrir les populations, ensuite parce qu'elle est (re)devenue une arme sur l'échiquier géostratégique, et, enfin, parce qu'elle constitue l'un des vecteurs de l'indépendance d'une nation ou d'un groupe de nations.

### Et demain, horizon 2050 ?

Les tensions internationales actuelles, les conflits en Ukraine et en Iran, constituent des forces de rappel pour appréhender l'agriculture sous un nouvel angle de vue. L'agriculture c'est bien entendu un ensemble de pratiques culturelles et d'élevage, mais c'est aussi un attribut de la puissance. L'Union européenne en a-t-elle conscience ? Deux scénarios peuvent être retenus pour apporter des éléments de réponse à cette question cruciale.

Scénario sombre. Soit l'UE continue d'enraciner son agriculture dans une stratégie d'affaiblissement de son agriculture, et la production agricole totale des 27, et française en particulier, ne pourront enrayer le déclin, ni repousser le risque de disparaître des écrans radars mondiaux, le risque étant de renforcer les dépendances que l'on déplore pourtant de plus en plus depuis le début de la guerre en Ukraine. Une agriculture française qui se situerait en quelque sorte à la périphérie du monde, comme celle du reste de l'UE.

Scénario positif. Soit l'UE – emmenée par une France qui aurait retrouver sa capacité d'influence dans l'UE – prend conscience de l'importance stratégique de l'agriculture dans un monde dont la conflictualité s'exacerbe, et elle lui alloue les moyens indispensables pour innover, pour renouveler les actifs, en réalité pour produire et ainsi contenir les convoitises exprimées par d'autres Etats qui, à l'image du Brésil, de la Russie, ou, au sein de l'UE, de la Pologne, de l'Espagne, et de l'Ukraine si l'ambition de la voir adhérer se concrétise. Autrement dit, de rétablir la puissance agricole afin de continuer à jouer un rôle dans le monde. Un scénario qui, en quelque sorte, appartient à un genre, certes ingrat mais nécessaire, celui de l'autocritique, un genre sur lequel l'UE a à se pencher.

A l'horizon 2050, c'est un combat honorable mais impératif qu'il faut mener pour que l'agriculture française se régénère et s'affirme. Le temps n'est plus au libre épanouissement des nations par le biais du commerce, mais au réexamen de la puissance et des conditions politiques et économiques dans lesquelles elle a à s'exercer. L'agriculture est de ce point de vue en première ligne.